ASS
ASSISTANT
DE SERVICE SOCIAL

Diplôme d'État

Assistant de Service Social

DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 6

Code RNCP :
37675

Date d'enregistrement de la certification :
23 août 2018

Certificateurs :
Ministère chargé de la Solidarité
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

LA PROFESSION ET LES ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE

L'Assistant de Service Social exerce dans le cadre d'une mission de protection de l'enfant ou de l'adulte et agit avec les personnes (ou groupes de personnes) pour améliorer leurs conditions de vie ou restaurer leur autonomie. Dans une démarche éthique et déontologique, il contribue à créer les conditions pour que les personnes, les familles et les groupes avec lesquels il travaille aient les moyens d'être acteurs de leur développement et de renforcer les liens sociaux et les solidarités dans leurs lieux de vie.

L'Assistant de Service Social est force de propositions pour la conception des politiques sociales ainsi que pour les orientations générales et les missions développées par l'organisme qui l'emploie. L'Assistant de Service Social exerce dans les services sociaux des fonctions publiques : État (administrations, Éducation nationale, Justice...) ; fonction publique hospitalière (hôpitaux) et territoriale (conseils généraux, communes...) ; organismes de protection sociale (CAF, Caisse d'Assurance Maladie, Mutualité Sociale Agricole) ; associations et les services Ressources Humaines des entreprises...

PRÉREQUIS

Remplir au moins une des conditions suivantes :

- être titulaire du baccalauréat, lors de l'entrée en formation ;
- avoir un diplôme, certificat ou titre homologué inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau 4.

OBJECTIFS

- Développer et acquérir des méthodologies d'intervention professionnelle en travail social dans un cadre éthique et déontologique.
- Développer la capacité d'analyse des questions sociales de l'intervention professionnelle en travail social.
- Développer et acquérir des compétences en communication professionnelle dans le cadre d'un travail social.
- Développer la capacité d'impulser des dynamiques de travail interinstitutionnelles, des partenariats et des réseaux.

DURÉE DE LA FORMATION : 3 ANS

MODALITÉS D'INSCRIPTION / ADMISSION :

Les conditions d'accès à la formation :

• Inscription, selon votre statut, sur Parcoursup ou sur notre site Internet : www.irtsparmentier.fr

• Satisfaire à l'épreuve orale de sélection
Nature de l'épreuve de sélection : oral d'admission visant à apprécier les motivations du candidat.
Informations complémentaires : l'admission est valable 1 an (sous conditions).

MODALITÉS DE FORMATION :

THÉORIQUE

1 740 heures

- **Bloc de compétences 1 :** Intervention sociale individuelle
- **Bloc de compétences 2 :** Intervention sociale collective
- **Bloc de compétences 3 :** Diagnostic social territorial
- **Bloc de compétences 4 :** Analyse de l'environnement social, familiale et territorial
- **Bloc de compétences 5 :** Expression et communication écrite et orale
- **Bloc de compétences 6 :** Communication professionnelle en travail social
- **Bloc de compétences 7 :** Connaissance et analyse des contextes institutionnels
- **Bloc de compétences 8 :** Mobilisation des acteurs et des partenaires

PRATIQUE

1 820 heures

1re année : 1 stage de 8 semaines
2e année : 1 stage de 22 semaines (orientation ASI, accompagnement social individualisé)
3e année : 1 stage de 22 semaines (orientation TSC, travail social collectif)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les apprentissages sont évalués de différentes façons : contrôle continu, certifications en centre de formation, stage, mémoire de pratiques professionnelles (DRIETTS, épreuve nationale) ...

• Au titre de l'acquisition d'ECTS (niveau gradé Licence) :
Des modalités d'évaluation formatives sont proposées à l'écrit et à l'oral pour la validation des unités d'enseignement (devoirs sur table, restitutions d'écrits individuels et/ou de groupe, participation, assiduité...) en complément de l'évaluation formative.

• Au titre du DEASS :
Organisation de certifications internes en centre de formation tout au long de la formation pour validation du DEASS ainsi qu'une épreuve nationale (DRIETTS) : le mémoire de pratiques professionnelles. L'équipe pédagogique accompagne en individuel et en collectif les étudiants dans la préparation de chacune des certifications.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'architecture de formation s'articule sur un principe d'alternance intégrative, c'est-à-dire en alternance avec des cours théoriques en centre de formation et des temps de stage pratique sur site qualifiant auprès d'un ASS diplômé d'État et/ou d'un travailleur social diplômé (stage TSC-3e année).

TARIFS

Frais de sélection :

• Aucun

Frais d'inscription :

• 599 € par année de formation

Frais pédagogiques :

- Le coût de la formation est pris en charge par différents organismes en fonction du statut de l'étudiant. Voir financements ci-dessous.
- À titre d'information : Le coût de la formation est de 13,5€/h soit un total de 23 490€ (hors autofinancement)
- Les étudiants en formation initiale doivent s'acquitter de la CVEC (Contribution de Vie Etudiante et de Campus) d'un montant de 100€ sur le site messervices.etudiant.gouv.fr

FINANCEMENTS

Les prises en charge financières possibles :

- **Formation initiale :** Frais pédagogiques pris en charge par le Conseil Régional
- **Alternance :** Contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation (frais pédagogiques pris en charge par l'employeur ou les fonds de formation. Le restant à charge pour l'apprenti est de 0€)
- **Situation d'emploi/Plan de développement des compétences :** Frais pédagogiques pris en charge par le fonds de formation de l'employeur
- **Compte Personnel de Formation Transition Pro** (CPF-TP)
- **Compte Personnel de Formation** (CPF)
- **Autofinancement**

NOMBRE DE PLACES EN FORMATION :

- **Établissement de Paris :** 60 places dont 49 financées par la Région IDF
- **Établissement de Melun** : 25 places dont 20 financées par la Région IDF

CONTACTS

IRTS PARIS
145 avenue Parmentier
75010 Paris

Responsable de filière
Dalila MECHAHEB
01 73 79 51 62
dmechaheb@parmentieridf.fr

Secrétaires pédagogiques
Corinne CHENAIL
01 73 79 51 32
cchenail@parmentieridf.fr

Aiqba SHAKOOR
01 73 79 51 50
ashakoor@parmentieridf.fr

Service admission
01 73 79 51 13
admission75@parmentieridf.fr

Conseillère formation
Marie-France VERNE
01 73 79 51 19
mfverne@parmentieridf.fr

IRTS MELUN
8 bis, rue Eugène Gonon
77000 Melun

Responsable de filière
Linda SADAN
01 78 49 60 47
lsadan@parmentieridf.fr

Secrétaire pédagogique
Jessica VENDEUIL
01 78 49 60 05
jvendeuil@parmentieridf.fr

Service admission
01 78 49 60 10
admission77@parmentieridf.fr

Conseillère formation
Aurélie MULARD
01 78 49 60 19
amulard@parmentieridf.fr

CALENDRIER D'ADMISSION

Pour les candidats éligibles à Parcoursup :
- Les inscriptions se font sur Parcoursup (pour une inscription en formation initiale ou en apprentissage) à partir de janvier 2024.
- Les entretiens d'admission s'échelonnent d'avril à mai 2024.

Pour les candidats hors Parcoursup, l'épreuve orale se déroule entre janvier et juin 2024.

La rentrée est prévue pour septembre 2024.

Sous réserve de modification.
Le calendrier des admissions est disponible sur notre site internet.

INDICATEURS 2023

Établissement de Paris :
- **Taux de réussite :** 87%
- **Taux de remplissage :** 80%
- **Taux d'abandon :** 10%

Établissement de Melun :
- **Taux de réussite :** 76%
- **Taux de remplissage :** 92%
- **Taux d'abandon :** 26%

IRTSPARMENTIER.FR

Mise à jour : décembre 2023